



SECOND TOUR DES LÉGISLATIVES

Les Congolais ont départagé les derniers concurrents

Le vote pour le second tour des élections législatives s'est déroulé dans les vingt-cinq circonscriptions restées en ballottage sur l'ensemble du territoire national, dont huit à Brazzaville, deux à Pointe-Noire, cinq dans le Niari, quatre dans le Pool et la Bouenza, une dans le Kouilou et la Lékoumou.

« Les opérations de vote se sont déroulées dans la sérénité sur l'ensemble du territoire national. A Brazzaville, le vote a été un peu timide mais, à l'intérieur du pays, l'engouement a été remarquable », a indiqué le président de la Commission nationale électorale indépendante, Henri Bouka, à la fin de la ronde des bureaux de vote de Brazzaville.



Page 3

Vote à Mouyondzi au centre de l'école 31 juillet

BEAC

Les défis de Serge Dino Daniel Gassackys



Agé de 49 ans, l'économiste congolais Serge Dino Daniel Gassackys a été nommé directeur national de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC). Au nombre des défis qui l'attendent figurent l'application de la réglementation des changes par les opérateurs du secteur extractif, le rapatriement des recettes pétrolières, la promotion de l'inclusion financière, l'émission d'une nouvelle gamme de billets de banque et de la monnaie métallique.

Page 5

COOPÉRATION SUD-SUD

Le Congo et la Côte d'Ivoire renforcent leur partenariat



Anatole Collinet Makosso reçu par le vice-président ivoirien DR

Au cours de son séjour de travail à Abidjan, le Premier ministre Anatole Collinet Makosso a évoqué avec les autorités ivoiriennes les possibilités de renforcer des partenariats dans les domaines de l'éducation, de la promotion immobilière et de l'agriculture. S'agissant de la promotion immobilière, le Congo entend s'inspirer du modèle ivoirien de financement des logements sociaux. Dans le domaine de l'éducation, le Premier ministre congolais a indiqué que son pays veut faire école auprès de la Côte d'Ivoire dans la préparation des futurs états généraux de l'enseignement.

Page 16

AGRICULTURE PÉRIURBAINE

La FAO dévoile son projet pour les maraîchers



L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) va aider le Congo, dans le cadre du projet « Appui à l'intensification durable de la production » à accroître sa productivité en légumes frais et fruits.

L'initiative de l'agence onusienne permettra aux acteurs du secteur agricole d'adopter de nouvelles pratiques et de renforcer leur capacité. Elle concerne notamment le maraîchage des petites structures en périphérie des principales villes dont la production est faible.

Page 5

ÉDITORIAL

Parlez-vous !

Page 2

ÉDITORIAL

Parlez-vous!

Oui, asseyez-vous autour d'une table et dites-vous les vérités en face. Dans un premier temps ce sera dur de supporter le regard de l'autre mais vous vous rendrez compte que le pire motif pour lequel vous vous êtes engagés à corps perdu sur le champ de bataille moyennant d'énormes pertes subies ou infligées à l'ennemi est le refus de vous rencontrer.

En face l'un de l'autre, vous réaliserez que dans les deux camps, à côté de faucons indécrottables, parfois en petit nombre mais fort bruyants, se trouvent des colombes à la parole dense et mesurée, sans doute plus nombreuses, mais accrochées à une valeur essentielle qui manque à certains : la capacité d'écoute.

Dans le conflit russo-ukrainienne générateur d'innombrables déclarations, les unes plus corsées que les autres, l'Afrique est cette partie du monde qui en a le moins produites de conflictuelles. Parce qu'elle écoute beaucoup, peut-être parce qu'héritière d'un passé lourd de privations et d'injustices, elle a su en mesurer le poids, a préféré l'espérance aux lamentations porteuses de récriminations, peut-être le seul continent à admettre ses fautes.

Aujourd'hui, alors que le conseil de sécurité de l'ONU censé garantir l'équilibre des intérêts des nations est paralysé par la compétition de groupements géostratégiques pris dans la tourmente guerrière, le message de l'Afrique en direction du monde des «grands» est celui-ci : asseyez-vous, parlez ; s'il vous plaît, dialoguez !

Les Dépêches de Brazzaville

LÉGISLATIVES ET LOCALES 2022

Le PCT- Poto-Poto content des résultats obtenus

Le président du comité du Parti congolais du travail (PCT) du troisième arrondissement de Brazzaville, Poto-Poto, Ferréol Constant Patrick Gassackys, se dit satisfait des résultats obtenus par son parti lors des législatives et locales des 4 et 10 juillet dans cette partie de la ville capitale.



Ferréol Gassackys (au centre) lors du point de presse/DR

Ferréol Constant Patrick Gassackys a dit toute sa joie au cours d'un point de presse qu'il animé, le 29 juillet. Dans son mot liminaire, il a insisté sur le motif de la rencontre: « *Nous avons souhaité cette rencontre avec les médias au niveau du comité PCT à Poto-Poto, afin de transmettre nos plus vifs remerciements aux militants et sympathisants de notre parti, surtout aux populations nombreuses et cosmopolites de notre arrondissement qui ont plébiscité et permis que tous nos candidats soient portés sur un piédestal. Nous sommes très heureux en ce jour particulier* », a-t-

il annoncé.

Le président du comité PCT Poto-Poto a ajouté qu'ils sont très fiers, parce que tous les candidats aux législatives dans leur circonscription administrative sont élus dès le premier tour, à savoir Charlotte Opimbat, Ferréol Constant Patrick Gassackys et Rick Gérard Bokilo.

Le président du PCT-Poto-Poto a profité de l'occasion pour garantir la population dudit arrondissement de la détermination des élus du PCT à poursuivre l'oeuvre d'amélioration des conditions de vie des populations de Poto-Poto. Par la même occasion, il a invité tous les candidats victorieux

et non victorieux à se joindre à eux pour élever encore plus haut cette vitrine culturelle; parce que Poto-Poto donne la force culturelle et renseigne éminemment sur l'hospitalité et la fraternité en terre congolaise. « *Lorsqu'on a compris le ciment fraternel qui existe au niveau de Poto-Poto, on a compris tout le Congo, parce que le Congo c'est la fraternité, l'hospitalité et l'amour. Et aujourd'hui, l'amour a triomphé; voilà pourquoi nous voulons appeler tous les Poto-potois et Potopotoises de nous rejoindre dans cette grande célébration de l'unité, de la solidarité* », a-t-il conclu.

Bruno Okokana

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ingamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SECOND TOUR DES LÉGISLATIVES 2022

La CNEI note un scrutin serein

Le président de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI), Henri Bouka, a indiqué le 31 juillet à Brazzaville, à l'issue de la visite des bureaux de vote, que le deuxième tour du scrutin législatif de dimanche s'est déroulé dans la sérénité à travers le pays.



Henri Bouka visitant le centre de vote du CEG Matsoua/Adiac

Vingt-cinq circonscriptions électorales à travers le pays étaient appelées à se prononcer. Le vote a concerné Brazzaville avec huit circonscriptions en lice, à savoir Ouenzé 4 ; Mougali 1 ; Mougali 3 ; Mfilou 1 et quatre circonscriptions à Makélékélé.

Dans le département du Pool, le second tour a concerné les circonscriptions électorales de Kinkala commune ; Kimba ; Goma TséTsé et Vinza. La Bouenza pour sa part, le vote a été repris à Mouyondzi, Kingoué, Boko-Songho et Madingou commune. En ce qui concerne le Niari, le corps électoral était convoqué à Moutamba, Mougoundou sud, Mayoko, Kimongo et Kibangou. Les départements de la Lékoumou et Pointe-Noire ont aussi repris le vote.

Faisant le point à l'issue de la ronde de quelques centres de vote à Brazzaville et sur la base des premiers rapports issus de l'intérieur, le président de la CNEI a souligné que le scrutin s'est tenu globalement dans la paix et la sécurité. « Les opérations de vote se sont déroulées dans la sérénité sur l'ensemble du territoire national. A Brazzaville, le vote a été un peu timide mais, à l'intérieur du pays, l'engouement a été remarquable. A Moutamba, par exemple, à 13heures, le taux de participation était estimé à 60%, tout comme à Boko-Songho et à Mouyondzi. Dès ce soir, nous centraliserons l'ensemble des données afin que les résultats soient publiés au plus vite », a indiqué Henri Bouka.

Firmin Oyé

Vote apaisé et massif à Mouyondzi

Dans la circonscription électorale de Mouyondzi, la population a été nombreuse à voter dans la quiétude, le 31 juillet, pour le second tour des législatives. La force publique à veiller au grain. Les violences du premier tour ne se sont pas répétées.



Vote à Mouyondzi au centre de l'école 31 juillet/DR

Les électeurs se sont levés tôt le 31 juillet pour départager les deux candidates en lice pour le second tour des législatives dans la circonscription électorale unique de Mouyondzi, département de la Bouenza : Jacqueline Lydia Mikolo du Parti Congolais du Travail (PCT) et Claudine Munari du Mouvement pour l'Unité, la Solidarité et le Travail. « Les gens votent dans un climat apaisé, grâce à la présence de la force publique qui veille à ce que tout se passe dans la quiétude », a indiqué Arsène Mantsouaka, responsable de l'un des bureaux de vote du centre de la Maison commune.

Il convient de rappeler que Mouyondzi centre compte

sept centres de vote et plus d'une trentaine dans les villages environnants de cette circonscription unique.

La force publique a rassuré

La présence de la force publique, pour sécuriser le scrutin, n'a pas laissé la possibilité aux fauteurs de troubles de manœuvrer. Contrairement au premier tour, qui avait été ponctué de violences, avec pour conséquence le taux élevé d'abstention, le second tour (31 juillet) n'a pas enregistré de réticences. La population est venue nombreuse accomplir son devoir civique sans être inquiétée, la sécurité étant assurée.

« Au premier tour, je

n'avais pas voté par peur d'être agressée comme certains de nos voisins. Aujourd'hui, je l'ai fait sans problème », a expliqué Antoinette Mouyabi, après avoir glissé son bulletin dans l'urne au centre de vote de l'école primaire 31 juillet.

Jusqu'en début d'après-midi, aucune source n'a révélé les tendances chiffrées et précises. La candidate du PCT, Jacqueline Lydia Mikolo, a bénéficié de l'appui du député sortant, Michel Mboussi Ngouari.

Pour l'heure, Mouyondzi retient donc son souffle, en attendant la publication des résultats officiels dans les tout prochains jours.

Rominique Makaya

LE FAIT DU JOUR

Apprenez le féminin

Tout ou presque a sa réplique désormais. Arpentons les scènes du football dames pour nous habituer à dire « défenseuse » là où, pendant très longtemps, la norme ou ce qui en tenait en apparence lieu s'accommodait de « défenseur ».

Le football encore désigné sport-roi, avait en effet toujours été, comme on dit dans le parler courant « une affaire d'hommes » Entraîneuse, ailière, gardienne, attaquante, stoppeuse, gauchère, droitrière, deviennent les substituts de leurs couplets masculins.

« Une » devra dorénavant être placée devant le mot arbitre, et cela montre combien le changement langagier induit par l'évolution du football est profond. Voyons donc combien cet enrichissement change le regard que l'on avait il n'y a pas encore longtemps sur l'appropriation par les dames d'un sport pour lequel les héros de tous les temps étaient jusque-là exclusivement les hommes.

Sur l'aire de jeu, et c'est au regard de cette observation que l'évo-

lution évoquée plus haut est significative, les footballeuses sont aussi talentueuses, aussi inspirées, aussi solides que les hommes. Elles s'élancent dans des dribbles vertigineux, avancent balle au pied, reprennent le ballon de volée ; les gardiennes se détendent, véloces, comme d'intraitables félines.

On s'égayé à les voir remplir tant de rôles, un peu surpris, mais tout à fait convaincus que plus rien ne les arrêtera nos grandes et belles joueuses des clubs de football dames de plus en plus titrées elles aussi. D'évolution en évolution, assistera-t-on un jour à des championnats mixtes, à des matchs de foot opposant les équipes des deux camps ?

Soyons patients car l'avenir peut réserver bien de retournements. Le football, une affaire de passion !

Gankama N'Siah

MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET
ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
CAISSE CONGOLAISE D'AMORTISSEMENT
Av. Cardinal Emile Biayenda- Centre-ville
B.P. 2090
Tél. (242) 06 820 76 92 & 05 718 71 80
e-mail :caissecca@gmail.com

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

COMMUNIQUE

Conformément au projet de société de Monsieur le Président de la République, Son Excellence Denis SASSOU-NGUESSO, le Gouvernement de la République du Congo s'est engagé fermement dans l'assainissement des finances publiques, élément essentiel pour impulser un développement économique harmonieux du pays. Les grandes orientations de cette politique sont contenues dans le programme conclu avec le FMI pour la période 2022-2024 et dans le Plan National de Développement 2022-2026.

Un des objectifs poursuivis est de restaurer la crédibilité financière de l'Etat, d'assainir les circuits financiers nationaux et d'appuyer la relance des activités économiques, notamment dans le secteur privé national.

Dans cette optique et profitant des premiers effets bénéfiques de l'assainissement des relations avec les partenaires au développement, notamment ceux liés à la bonne exécution du programme avec le FMI, le Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public a engagé des travaux qui ont permis de retenir les grandes lignes de la stratégie de règlement définitif des arriérés intérieurs commerciaux et sociaux.

La stratégie retenue consiste, en fonction de la disponibilité des ressources de l'Etat, de procéder par les étapes suivantes:

- Audit et validation de tous les arriérés intérieurs par deux cabinets privés de réputation internationale, à savoir ERSNT et Young & Exxco Cacoges. Le résultat de cet audit a permis de mieux circonscrire l'étendue des obligations de l'Etat (1^{ère} étape);

- Depuis l'exercice 2021, début de règlement des arriérés sociaux envers les caisses de retraite, les sinistrés du 4 mars 2012 et autres. Ce règlement, effectué par la titrisation ou par des paiements en cash, se poursuit (2^e étape);


- A compter du 1^{er} août 2022, le paiement intégral de toutes les dettes auditées et validées de montant inférieur ou égal à dix (10) millions de FCFA (3^{ème} étape);

- La publication dans les prochains jours du schéma de règlement du restant-dû de la dette (dettes de montant supérieur à 10 millions de FCFA) dont le traitement comprendra un acompte, des propositions de décote et diverses modalités de paiement (4^{ème} étape).

Le lancement de la 3^{ème} étape, avec le règlement de toutes les dettes auditées et validées de montant inférieur ou égal à dix (10) millions de FCFA, permettra de réduire rapidement le nombre de créanciers et de faciliter le traitement du solde de la dette commerciale. Chaque créancier de cette catégorie va recevoir le paiement intégral de sa créance, sans décote mais après déduction des impôts et taxes dus à l'Etat.

Les listes des créanciers concernés par ces opérations seront affichées à la Caisse congolaise d'amortissement au fur et à mesure de leur réalisation et seront consultables sur le site du ministère des finances (www.finances.gouv.cg).

Dans la mise en œuvre de cette stratégie, le principe d'équité et de transparence entre créanciers sera strictement respecté.



Rigobert Roger ANDREY

BEAC- CONGO

Le nouveau directeur national attendu sur plusieurs réformes

Nommé par le conseil d'administration de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), le 20 juillet, Serge Dino Daniel Gassackys est le nouveau directeur national de la BEAC pour le Congo. L'économiste de 49 ans devra s'atteler à mettre en œuvre les réformes du Comité national économique et financier, notamment la vulgarisation des textes sur les sûretés mobilières.

L'élaboration des textes relatifs aux sûretés mobilières constitue l'une des réformes initiées par le comité national économique et financier, grâce à l'implication des partenaires de la Banque mondiale. L'on peut y ajouter l'affacturage et le crédit-bail qui sont des instruments financiers introduits par la Banque centrale en vue d'améliorer l'accès au financement pour le secteur privé congolais.

Outre ces dossiers, le nouveau directeur national de la BEAC est attendu sur le suivi des mesures édictées par la Banque centrale, à savoir l'application de la réglementation des changes par les opérateurs du secteur extractif ; le renforcement de la transparence et le rapatriement des recettes pétrolières ; la promotion de l'inclusion financière ; l'émission des billets de banque des monnaies métalliques qui ont cours légal et pouvoir libérateur dans



Serge Dino Daniel Gassackys

l'Union monétaire d'Afrique centrale.

La nomination de Serge Dino Daniel Gassackys à la tête de la direction nationale de la BEAC intervient, en effet, dans un contexte économique peu réjouissant, marqué par la montée des pressions inflationnistes et le ralentissement de l'activité économique mondiale.

Le promu succède à Michel Dzombala appelé à servir en tant que secrétaire général adjoint de la Commission bancaire de l'Afrique centrale. Avant sa nomination, Serge Dino Daniel Gassackys était chef de département du Contrôle interne de la BEAC. Il a occupé les mêmes fonctions de 2010 à 2015 au Tchad. En 2019, il a été le directeur adjoint de l'agence BEAC de Pointe-Noire. De nationalité congolaise, il est marié et père de quatre enfants.

Fiacre Kombo

AGRICULTURE PÉRIURBAINE

Le Congo bénéficiaire d'un projet FAO sur les bonnes pratiques d'irrigation

L'agence onusienne vient de lancer un projet « innovant » destiné à aider les pays de la sous-région Afrique centre, dont la République du Congo, à accroître la production des légumes frais et fruits. Le projet cible essentiellement les périphéries et les femmes.

L'initiative de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) vise à améliorer la productivité par de nouvelles pratiques tout en renforçant les capacités des acteurs du secteur agricole, notamment les maraîchers et les techniciens d'encadrement. Récemment lancé au Gabon, le projet « Appui à l'intensification durable de la production à travers des systèmes de culture protégés, adaptés, et à la sensibilisation sur les bonnes pratiques d'irrigation en zones urbaines d'Afrique centrale » devrait être déployé au Congo.

Au Congo comme dans le reste de la sous-région, l'activité agricole s'articule autour des cultures maraîchères, vivrières, fruitières et de rente. Les trois premières catégories, selon la FAO, sont destinées aux marchés locaux. L'essentiel de la production vivrière est autoconsommé, les exploitations traditionnelles sur brulis et sur des petites surfaces sont faiblement mécanisées et l'utilisation d'intrants performants est marginale.

L'essentiel du projet concerne le maraîchage qui se pratique dans de petites structures en périphérie des principales villes avec des niveaux de production faibles. Cependant, les maraîchers recourent de manière abusive et anarchique aux pesticides chimiques, ainsi qu'aux eaux usées pour irriguer leurs plantations. La finalité du projet FAO est d'arriver à accroître la capacité productive des systèmes de productions agricoles ; à sensibiliser les producteurs et formateurs aux opportunités de production sous-abri adaptées au contexte local ; et à élaborer un guide pratique servant de document de référence des cultures protégées en Afrique centrale.

F.K.

RÉFORME DE L'ÉTAT

Des propositions pertinentes faites à Pointe-Noire

Les consultations spécifiques relatives à l'actualisation de l'avant-projet du Plan stratégique de la réforme de l'Etat (PSRE) ont pris fin, le 28 juillet, à Pointe-Noire, après deux jours de travaux.

Organisées par le ministère en charge de la Réforme de l'Etat avec l'appui de la Banque mondiale à travers le Projet des réformes intégrées du secteur public et du Programme des Nations unies pour le développement, les consultations qui ont eu lieu les 27 et 28 juillet ont eu pour objectif de recueillir les avis, les observations et les suggestions des participants en vue de l'actualisation de l'avant-projet de l'Etat, gage de sa modernisation. « Ces consultations spécifiques se tiennent à la suite du quatrième séminaire gouvernemental tenu du 16 au 18 mai 2022 sur le thème «La réforme de l'Etat au cœur de la gouvernance publique pour garantir la mise en œuvre du PND 2022-2026», a dit Luc Joseph Okio, ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la réforme de l'Etat. En outre, il a ajouté que «ce quatrième séminaire qui s'est inscrit dans la continuité de l'atelier de lancement des travaux de l'actualisation de l'avant-projet du plan stratégique de la réforme de l'Etat a fourni des matériaux

techniques supplémentaires nécessaires à l'élaboration du rapport préliminaire Ainsi, pendant deux jours, les différents participants venus des administrations déconcentrées, décentralisées, des organisations de la société civile, du secteur privé, des universités privées, des confessions religieuses ont examiné la documentation mise à leur disposition, fait en atelier et lors des travaux en groupes thématiques l'examen critique aux fins de faire des propositions constructives et pertinentes, notamment sur les problématiques de la rationalisation de l'Etat et de la réforme de la gouvernance territoriale. En atelier, il a été fait la présentation de l'avant-projet stratégique de la réforme de l'Etat qui comprend quatre chapitres, à savoir l'état des lieux de l'organisation et du fonctionnement de l'Etat, le cadre stratégique de la réforme de l'Etat, le cadre opérationnel de la réforme de l'Etat, la stratégie de mise en œuvre, Lors des travaux en groupes thématiques, en se basant sur les concepts de rationalisation

de l'Etat et de la réforme de gouvernance territoriale, les participants ont été répartis en cinq groupes (réorganisation des structures de l'administration centrale, rationalisation de la gestion des ressources publiques, amélioration du système d'accueil des usagers du service public, renforcement des capacités opérationnelles des structures déconcentrées, renforcement du processus de décentralisation). Les différentes restitutions ont donné lieu à des échanges fructueux et constructifs qui ont permis d'enrichir l'avant-projet du plan stratégique de la réforme de l'Etat. « Au terme des consultations spécifiques, l'avant-projet du PSRE sera soumis à l'atelier de validation technique avant son approbation par le Conseil des ministres, puis sa soumission au Parlement pour adoption. A l'issue de ce processus, le gouvernement disposera d'un cadre légal de référence en matière de réforme de l'Etat assorti d'un plan d'action », a conclu le ministre Luc Joseph Okio.

Hervé Brice Mampouya

ENSP

Une centaine de finalistes prêts pour le monde de l'emploi

Après des années de dur labeur, cent-dix-neuf finalistes masters-ingénieurs de l'École normale supérieure polytechnique (ENSP), promotion Jean-Jacques Bouya, ont été gratifiés le 29 juillet, au Palais des congrès. Fort de leurs atouts, ils espèrent compter sur l'appui du gouvernement et du secteur privé pour leur faciliter l'entrée dans le monde professionnel.

La première édition de la cérémonie de remise des diplômes et de gratification des finalistes masters-ingénieurs 2020-2021 de l'ENSP a été rehaussée par la présence de la professeure Delphine Edith Emmanuel, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique ; du ministre Jean-Jacques Bouya ; de la représentante de l'Unesco ; du corps professoral de l'Université Marien-Ngouabi etc.

Issus de plusieurs parcours, les finalistes de l'ENSP ont travaillé durant leur formation sur différents projets, chacun selon son domaine, notamment: en génie civil; maintenance industrielle; génie industriel alimentaire; contrôle qualité alimentaire; électronique; électrotechnique ainsi qu'en télécommunications. Grâce à la qualité des enseignements reçus, ils se disent aujourd'hui capables de suivre et accompagner un



Photo de famille/DR

projet bien déterminé depuis son élaboration jusqu'à sa mise en œuvre. Aussi, être à même d'identifier divers dysfonctionnements techniques liés au lancement d'un projet et œuvrer à leur résolution ; de veiller à la conformité d'un projet ou d'un service ainsi qu'au respect du cahier des charges; d'appréhender toutes les implications éventuelles d'un projet, notamment les implications budgétaires, humaines, commerciales, environnementales et d'apporter les solu-

tions appropriées. « Fort de ces atouts, nous voulons compter sur le gouvernement afin de nous faciliter l'entrée dans le monde professionnel. Nous avons travaillé d'arrache-pied pour obtenir ce précieux diplôme après cinq à six ans de dur labeur. Aujourd'hui, nous pouvons dire que nous avons atteint le sommet de notre objectif. Merci au corps professoral de l'ENSP pour: la qualité des enseignements dispensés, la compétence, la disponibilité des

enseignants permanents et des vacataires... durant nos cursus académiques », a déclaré Palma Abata, au nom de tous les finalistes de la promotion Jean-Jacques Bouya pour l'excellence.

Par ailleurs, elle a déploré les difficultés auxquelles font face les étudiants de l'ENSP tout au long de leur formation. Il s'agit, entre autres, du manque d'équipements nécessaires dans les laboratoires et ateliers, de difficultés d'obtention de bourses pour poursuivre le troisième cycle

à l'étranger, du manque d'un accompagnement financier dans les initiatives et œuvres conçues par les étudiants.

Au regard de toutes ces doléances, la ministre a pris bonne note et promis que son département œuvrerait à l'amélioration des lacunes observées par les apprenants. Par ailleurs, elle a félicité les lauréats qui dès lors joueront leur partition dans l'histoire et la construction du Congo.

A ceux qui n'ont pas satisfait, Delphine Edith Emmanuel les encourage à redoubler d'efforts en vue de réussir prochainement.

Pour conclure, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique a invité les partenaires et sponsors publics-privés de cet événement à contribuer à l'employabilité de ces jeunes qui n'attendent que de rendre à la nation congolaise l'investissement fait sur eux par leur sérieux et patriotisme.

Merveille Atipo

ZONE CÉMAC

Le Ciespac incite les finalistes à l'employabilité

Onze finalistes de la deuxième promotion de master II en santé publique du programme pédagogique en horaire décalé au Centre inter-Etats d'enseignement supérieur en santé publique d'Afrique centrale (Ciespac) ont été encouragés, le 28 juillet, à Brazzaville, à l'employabilité et à accompagner leurs Etats respectifs, au terme de leur formation.

« L'atteinte des Objectifs de développement durable d'ici à 2030, surtout le 3^e objectif qui concerne la santé, est difficile pour nos Etats. Ainsi donc, il est important que les professionnels de santé exerçant dans le privé ou dans le public s'engagent à accompagner leurs Etats respectifs. Que les diplômés du Ciespac se constituent en réseau pour répondre aux aspirations d'emploi de nouvelles générations », a souhaité le Pr Pierre Marie Tebeu, directeur général du Ciespac.

Les onze finalistes de la deuxième promotion de master II en santé publique proviennent du Congo, de la RCA, du Cameroun et de la Guinée équatoriale. La cérémonie de remise des diplômes a été couplée à la

11^e édition des jeudis du Ciespac. « Le master II en santé publique du programme pédagogique en horaire décalé permet de corser les compétences des apprenants et de poursuivre la carrière professionnelle. Les étudiants de ce programme travaillent en journée et font cours en soirée. Par ailleurs, les jeudis du Ciespac, c'est un cadre de concertation qui s'ouvre au grand public et aide à affermir directement ou indirectement les connaissances ainsi que les compétences des participants », a indiqué le Pr Pierre Marie Tebeu.

Selon le directeur général du Ciespac, l'employabilité post-master en santé publique est au centre des politiques des chefs d'Etat de



Les finalistes présentés à l'auditoire/Adiac

la Cémac, de la compétitivité des ressources humaines, de l'emploi et de l'auto-emploi dans ce domaine. Les professionnels de santé publique formés au Ciespac peuvent contribuer, à travers les cabinets d'expertises, à l'atteinte des indicateurs de santé dans les Etats. Soulignons que la onzième

édition qui avait pour thème « L'employabilité post-diplôme master en santé publique » a été l'occasion pour Emeriand Kibangou, directeur général de l'Agence congolaise pour la création des entreprises (ACPE), d'expliquer aux particuliers et aux personnes morales les conditions à remplir pour créer les entreprises.

Pour les Petites et moyennes entreprises, le directeur de l'ACPE a été clair pour illustrer devant son auditoire les formes juridiques, les conditions de la suppression du cautionnement, la nomenclature des activités et l'importance de la digitalisation des services.

Fortuné Ibara

TOURISME ET LOISIRS

Une application pour maximiser les recettes

Le ministère du Tourisme et des Loisirs a présenté, le 28 juillet à Brazzaville, une application dénommée DV-TLC. Elle va permettre de recenser tout le parc hôtelier congolais afin de créer une cartographie numérique fiable, mais surtout de bien contrôler les opérations de recouvrement de la taxe touristique à travers le pays.

L'application DV-TLC est conçue par un opérateur privé, sur instructions personnelles de la ministre de tutelle, Destinée Hermella Doukaga. Elle est dotée de plusieurs fonctionnalités qui sont mises en œuvre à travers trois options majeures. La première est destinée au recensement de toutes les structures hôtelières au Congo, dans le but de constituer une base de données fiable et maîtrisée de l'ensemble des établissements touristiques en activité à travers le pays.

La deuxième option, quant à elle, s'occupe du recouvrement numérique de la taxe touristique dans toutes les structures hôtelières. Il y est prévu aussi l'option des statistiques ainsi que celle de relance des contribuables. « Cette application fait en même temps le recensement des établissements hôtelières et le recouvrement par les agents du ministère de la taxe touristique au sein des hôtels, à partir d'un appareil spécial androïd qui produit à l'instant-T des reçus de caisse. Cette technologie permettra au ministère de contrôler systématiquement toutes les recettes issues de la taxe touristique collectée à travers le pays », a précisé le directeur



général de Hongora groupe, Achille Borgia Mbon. Pour la ministre de tutelle qui s'est dite satisfaite, l'application mise en place vient à point nommé relever un défi majeur, celui du recouvrement optimal de la taxe touristique afin de maximiser les recettes. « Nous sommes totalement satisfaits de l'outil qui nous a été présenté aujourd'hui. Nous

Valoriser le potentiel touristique congolais qui demeure encore inexploité DR considérons que cette application va révolutionner les procédés de recouvrement de la taxe touristique dans notre pays. Celle-ci va nous permettre de quitter les pratiques empiriques afin de muter vers le numérique, en vue de réduire la manipulation humaine, qui est souvent source de remous. Le DV-TLC nous permettra de maîtriser le parc

hôtelier congolais », a indiqué Destinée Hermella Doukaga. Pour ce faire, la ministre du Tourisme et des Loisirs a promis de créer les conditions nécessaires qui favoriseront le développement optimal du tourisme au Congo. « Nous devons valoriser le potentiel touristique congolais qui demeure encore inexploité. Il convient de vous rappeler que l'ordonnance qui institue la taxe de séjour hôtelier prévoit que la recette issue d'elle est destinée à promouvoir les activités touristiques. Cet argent nous permettra d'atteindre les objectifs fixés dans le projet de société du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui fait du secteur touristique un des piliers de diversification de l'économie nationale », a renchéri la ministre.

Firmin Oyé

COOPÉRATION

Le Pnud continuera à appuyer le Congo pour booster le tourisme

Le représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement au Congo (Pnud), Maleye Diop, dont le mandat s'est achevé, a réitéré le 29 juillet, à l'issue d'une dernière rencontre avec la ministre du Tourisme et des Loisirs, Destinée Hermella Doukaga, que l'agence onusienne continuera à soutenir le Congo pour propulser le secteur.

Au cours de cette rencontre d'adieu, la ministre du Tourisme et des Loisirs et le représentant résident du Pnud ont fait le point de la coopération dans le domaine du tourisme. A cet effet, ils ont noté avec satisfaction des avancées accomplies par les deux parties dans le sens de booster le tourisme au Congo.

Mais Maleye Diop, pour sa part, a estimé que le Congo doit encore mouiller le maillot pour faire du tourisme l'un des leviers de l'économie nationale, conformément à son plan de diversification économique.

Pour ce faire, le responsable de l'agence onusienne a réaffirmé la volonté qu'à son institution d'emmener le Congo à bon port.

« Nous avons accompagné le ministère du Tourisme dans le développement de la stratégie sectorielle, avec un plan d'action défini, mis en œuvre sur deux ans, entre 2022-2023. Le Congo disposant d'importantes opportunités touristiques, le Pnud doit poursuivre la collaboration avec lui, à travers son successeur, afin de lui permettre d'atteindre les objectifs qu'il a fixés dans son Plan national de développement », a souligné Maleye Diop, qui est réaffecté au Mali d'où il venait.

F.O.

LIVRE

Rencontres littéraires autour des œuvres de Milie Théodora Miere

L'autrice congolaise Milie Théodora Miere a organisé des séances d'échange littéraire autour de ses œuvres, les 27 et 30 juillet, à l'Institut français du Congo et dans l'enceinte de la mairie de Ouénzé, cinquième arrondissement de Brazzaville.



Milie Théodora Miere lors de la présentation de ses ouvrages à la mairie de Ouénzé/Adiac

« Théodore Miere, un homme visionnaire, éclairé et engagé » et « La vie de Mâ Claire Miere, amour et double peine » publiés aux éditions L'Harmattan, ainsi que « Claire et Théodore Miere, paroles inspirantes » et « Claire Miere, engagement auprès des veuves » publiés par les Editions +, sont les différents ouvrages ayant alimenté les échanges durant les deux jours de l'évènement. Axés sur la particularité de l'engagement social et politique, du déroulement et de la philosophie de la vie des parents de Milie Théodora Miere, ces ouvrages portent entre autres sur l'éducation et la formation, la santé, le veuvage, la vie communautaire, etc. Pour donner corps à ces livres, Milie Theodora s'est prêtée à un exercice peu commun, à savoir écrire pour ses parents en se mettant dans leur peau. C'était pour elle une manière de dissiper son chagrin face à la perte de sa mère, morte des années après celle de son père parti trente-deux ans plus tôt. « Après

le décès de notre père, le vide était moins grave parce que maman l'a maintenu en vie d'une certaine manière. Même à distance, elle a su maintenir mon lien avec mes origines et ma famille. Et donc quand elle meurt, c'est tout mon monde qui s'effondre. Et donc quand je commence à écrire, ça été une sorte de thérapie », a confié l'autrice.

Outre la présentation des différents ouvrages et l'échange avec le public, les deux jours de cérémonie étaient aussi une façon pour Milie Théodora Miere de rendre un hommage solennel à ses parents en réunissant ceux qui les ont connus de leur vivant, à savoir la famille, les voisins, les collaborateurs et autres. Un moment nostalgique qui a donné lieu à des évocations et des témoignages inspirants.

« On peut s'interroger, qui était Théodore Miere pour lui accorder autant d'attention? Il fut un homme à plusieurs facettes.

Il était avant tout un enseignant chevronné qui a beaucoup contribué dans la formation, l'encadrement et l'éducation des jeunes qui aujourd'hui sont devenus des adultes. Il était aussi un journaliste engagé, un élu local... bref, une illustre personnalité qui a pendant longtemps roulé sa bosse dans les arcanes de la vie politique, administrative et culturelle du Congo. Très impliqué dans la vie communautaire, monsieur Théodore était sensible aux conditions de vie de ses concitoyens. Homme de lettres, il a légué à la postérité plusieurs écrits. Il fut aussi un père très attentionné qui a élevé ses enfants dans l'amour du prochain », a reconnu Marcel Ganongo, maire de Ouénzé.

Et derrière lui, se cachait Claire Miéré qui, selon le maire, était une femme de cœur, dévouée et soumise, toujours aux côtés de son époux en toute circonstance. Ainsi, au-delà du fait que ses ouvrages parlent essentiellement de ses parents, Milie Théodora voudrait que chacun en les lisant fasse sa propre analyse afin de trouver des mots et histoires qui lui parlent personnellement et l'inspire. « Ces ouvrages ne sont pas pour montrer que mes parents étaient parfaits, mais plutôt immortaliser des parcours particuliers et inspirer la société sur la valeur des bonnes œuvres », a-t-elle fait savoir.

Notons que Milie Théodora Miere est docteur et enseignante en sciences de l'Information et de la communication à l'Université Marien-Ngouabi, maître de conférences HDR à l'Université Paris Sachay et directrice de recherches au Larequoi, laboratoire en management.

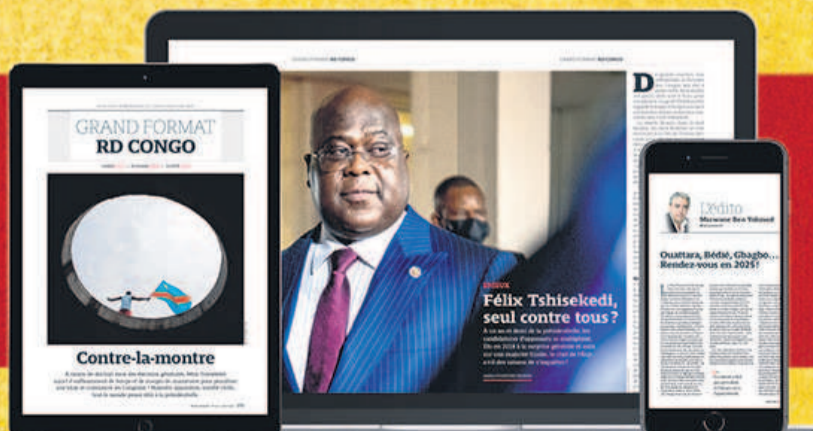
Merveille Atipo

DISPONIBLE DÈS MAINTENANT CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX !



JEUNE AFRIQUE N° 3115 - AOÛT 2022

Retrouvez également
toute l'actualité africaine
sur le site et les applications
de Jeune Afrique



www.jeuneafrique.com



ENVIRONNEMENT

Adeline Lydie Avodo Nguenguim, étudiante de l'université Marien-Ngouabi, valide son stage doctoral à la mairie de Verquin

Dans le cadre de ses recherches doctorales, Adeline Lydie Avodo Nguenguim, doctorante à la Chaire Unesco de l'École Normale Supérieure (ENS) de l'université Marien-Ngouabi, a bénéficié d'un stage doctoral à la mairie de Verquin, dans le Pas de Calais en France.

L'objectif de ce stage d'un mois a été de comprendre les mécanismes de l'éducation à l'environnement des jeunes ambassadeurs du tri et d'analyser le processus de l'office municipal de la biodiversité qu'a mis en place Thierry Tassez, Maire de Verquin, dans sa ville. Une grande première qui permet aux habitants de démultiplier les gestes éco-citoyens pour sauver la planète en danger.

Invitée par le Maire de Verquin, cette doctorante a validé son stage en tenant compte de son sujet de thèse qui porte sur l'éducation à l'environnement et la gestion des déchets ménagers : «une étude comparative entre la commune de Douala au Cameroun et celle de Verquin en France».

Pour Adeline Lydie Avodo Nguenguim, ce stage lui aura permis de démontrer que l'éducation à l'environnement en Afrique centrale devrait migrer vers une éducation qui tend beaucoup plus à transmettre des gestes éco-citoyens comme la pratique faite à Ver-



Benne de collecte d'ordures ménagères à Douala au Cameroun/DR

quin, et surtout à faire acquérir des connaissances aux jeunes élèves en les plaçant dans un contexte réel d'apprentissage où il peuvent développer des rapports étroits, de l'empathie avec l'environnement et l'appréhender comme une partie de soi-même.

Cette éducation à l'environne-

ment devra concerner tout le monde. Il s'agira de créer et de favoriser la mise en place des formations adaptées à différents groupes socioprofessionnels. La doctorante s'est dite prête, après sa soutenance, à créer ce qu'elle appelle des brigades éco-citoyennes de sauvegarde de l'environnement dans

les écoles d'Afrique centrale, avec l'appui des ministères de l'éducation nationale.

Au cours de son stage, Adeline Lydie Avodo Nguenguim a été reçue par Pierre Emmanuel Gibson, premier maire adjoint de Béthune et président du Syndicat intercommunal de valorisation des ordures ména-

gères (SIVOM) du Béthunois qui compte en son sein 28 communes pour 110.000 habitants de l'agglomération de Béthune.

Elle a également rencontré de nombreux élus de ce territoire, les différents maires et diverses personnalités de la société civile verquinoise.

De ce fait, elle repart avec l'assurance des autorités béthunoises de bénéficier d'un appui technique pour soutenir la mise en place des brigades éco-citoyennes en Afrique centrale, avec une expérience pilote au Congo et au Cameroun. Ces recherches doctorales se déroulent sous la double direction des professeurs Dominique Oba et Brice Arsène Mankou.

Profitant de son séjour à Verquin, Adeline Lydie Avodo Nguenguim a visité le complexe sportif Européen des arts martiaux qui constitue une base arrière des JO de 2024 et surtout la stèle de Brazzaville, capitale de la France libre, qui symbolise les liens séculaires entre la France et le Congo.

Marie Alfred Ngoma

DÉMOGRAPHIE

La population mondiale atteindra 8 milliards d'habitants le 15 novembre

La planète sera occupée par 8 milliards d'habitants à compter du 15 novembre prochain. L'Inde deviendra le pays le plus peuplé du monde en 2023, détrônant la Chine, dans un contexte de baisse des taux de croissance, selon le rapport de l'ONU, intitulé « Perspectives de la population en 2022 ».

La population mondiale va dépasser les 8 milliards d'habitants avant la fin de cette année. Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a déclaré : « Nous attendons la naissance du huit milliardième habitant de la planète Terre. C'est l'occasion de célébrer notre diversité, de reconnaître notre humanité commune et de nous émerveiller des progrès en matière de santé qui ont permis d'allonger la durée de vie et de réduire considérablement les taux de mortalité maternelle et infantile ». Ajoutant : « Dans le même temps, c'est un rappel de notre responsabilité partagée de prendre soin de notre

planète, et un moment pour réfléchir aux domaines dans lesquels nous ne respectons pas encore nos engagements les uns envers les autres ». La population mondiale croît à son rythme le plus lent depuis 1950, en passant sous la barre des 1% en 2020. Pour de nombreux pays, la fécondité a diminué ces dernières décennies. Deux tiers vivent dans un pays ou une zone où la fécondité est inférieure à 2,1 naissances par femme. Entre 2022 et 2050, la population de 61 pays ou zones devrait diminuer de 1% ou plus, à cause de faibles taux de fécondité et/ou de taux d'émigration.

L'Afrique subsaharienne va contribuer à plus de la moitié d'ici à 2050

Plus de la moitié de l'augmentation prévue de la population mondiale jusqu'en 2050 sera concentrée dans huit pays, dont 5 pays africains (Égypte, Éthiopie, Nigéria, République démocratique du Congo et Tanzanie), et deux pays d'Asie (Inde, Philippines). « Une croissance démographique rapide rend plus difficile l'éradication de la pauvreté, la lutte contre la faim et la malnutrition, et l'augmentation de la couverture des systèmes de santé et d'éducation. À l'inverse, la réalisation des Objectifs de développement durable, en particulier ceux

qui concernent la santé, l'éducation et l'égalité des sexes, contribuera à réduire les niveaux de fécondité et à ralentir la croissance démographique mondiale », a déclaré le secrétaire général adjoint de l'ONU aux affaires économiques et sociales, Liu Zhenmin.

Une modification de la pyramide des âges dans des pays en développement

Le rapport note une augmentation de la population en âge de travailler (entre 25 et 64 ans) dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, et certaines régions d'Asie et d'Amérique latine et des Caraïbes, grâce aux récentes ré-

ductions de la fécondité. Une modification de la pyramide des âges qui offre une opportunité, limitée dans le temps, d'accélérer la croissance économique par habitant. « Pour maximiser les avantages potentiels d'une répartition par âge favorable, les pays doivent investir dans le développement de leur capital humain, en garantissant l'accès aux soins de santé et à une éducation de qualité à tout âge et en favorisant les possibilités d'emploi productif et de travail décent », a recommandé le Département des affaires économiques et sociales dans un communiqué.

Noël Ndong

AFRIQUE-FRANCE

Emmanuel Macron et le réveil de l'influence française sur le continent

Réélu en avril, Emmanuel Macron veut faire de l'Afrique l'une des priorités de son second quinquennat, face à la concurrence de la Chine et de la Russie, mais en pariant sur le « soft power » plutôt que sur la politique ou le militaire, les outils traditionnels d'influence de la France.

Au premier jour de sa tournée africaine au Cameroun, au Bénin et en Guinée-Bissau (25-28 juillet), alors que le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov se trouvait également sur le continent, le chef de l'Etat français a déclaré : « *Il nous appartient d'être meilleurs, plus efficaces* ». Pour Emmanuel Macron, la France n'a pas le choix si elle veut continuer à conserver une certaine influence dans son ancien pré-carré, reconnaissant que « *nous [la France] sommes bousculés* », et s'interrogeant « *peut-être parce que nous nous étions endormis* », ou alors que la Chine, l'Inde, la Russie, la Turquie ou l'Allemagne menaient l'offensive et prenaient une bonne partie des parts de marché. Au Cameroun, les deux cents entreprises que compte la France ne pèsent plus qu'environ 10% de l'économie du pays contre 40% dans les années 1990. En effet, la perception de la France s'est brouillée. A cause du recul de la France, elle cesse d'apparaître comme une actrice du développement du pays. Claude Leroy, l'ancien entraîneur des Lions Indomptables, l'équipe nationale camerounaise, préconise que la France « *joue un rôle de synthèse et de suggestion* » auprès des pays africains.

Pour les chercheurs Ilaria Allegruzzi (Human Rights Watch) et Fabien Offner (Amnesty International), la France avait jusqu'à présent trop misé « *sur le politique et le militaire* ». Emmanuel Macron parie désormais sur la société civile et la jeunesse, avec lesquelles il entend parler culture, numérique, sports, environnement. Un collectif camerounais a invité le président français à reconnaître les « *crimes de la France coloniale* », annonçant la mise en place d'une commission d'historiens pour faire la lumière sur l'action de la France au Cameroun pendant la colonisation et après l'indépendance. Cette nouvelle méthode d'Emmanuel Macron est également testée dans la lutte contre le djihadisme au Sahel. Le président français a ainsi déclaré : « *Nous ne lâcherons pas la sécurité du continent africain* », avec la volonté de « *réinventer* » le « *dispositif militaire et sécuritaire* », et soulignant : la France doit « *être là de manière plus explicite encore à la demande des États africains, avec une demande claire et explicite, en étant plus présente sur les sujets de formation, d'équipements, en étant en appui des armées africaines pour les aider à monter en capacité et en arti-*

culant toujours notre dispositif avec la sécurité, la défense, la diplomatie et le développement ».

Une tournée sur fond de rivalité franco-russe

Invitant le président Paul Biya à condamner explicitement l'invasion de l'Ukraine par la Russie, Emmanuel Macron a essuyé un non-recevoir, malgré sa dénonciation de la « *présence hybride* » de la Russie en Afrique, qui « *passé par la désinformation et des milices, [et qui] est une préoccupation d'abord pour le continent africain* », soulignant l'activisme de Moscou en Afrique, par l'intermédiaire du groupe de sécurité privée militaire Wagner, qui vient, selon lui, « *en soutien soit aux pouvoirs politiques affaiblis qui ont mal à s'assumer soit à des juntes illégitimes* », en Centrafrique et au Mali. Sans attendre, le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov, qui se trouvait à Oyo, au Congo-Brazzaville, a appuyé que son pays allait « *significativement accroître* » son rôle en Afrique. Sergueï Lavrov et Emmanuel Macron se trouvaient tous les deux en tournée africaine. Emmanuel Macron a aussi dénoncé « *l'hypocrisie, en particulier sur le continent africain* » qui refuse de reconnaître clairement

« *une agression unilatérale [en Ukraine] parce qu'il y a des pressions diplomatiques* ».

A Cotonou au Bénin, deuxième étape de sa tournée, le président français a continué à saper la Russie, la qualifiant d'être « *l'une des dernières puissances impériales coloniales* » et de mener une nouvelle forme de « *guerre hybride* » dans le monde. « *Je parle sur un continent [l'Afrique] qui a subi les impérialismes coloniaux* », a-t-il souligné, mettant en garde les capitales africaines. Sergueï Lavrov a affirmé que son pays n'était pas responsable des « *crises de l'énergie et des denrées alimentaires* ». Il a dénoncé « *une campagne très bruyante autour de cela* ».

En Guinée-Bissau, dernière étape de sa tournée africaine, où il a rencontré son homologue Umaro Sissoco Embalo, également président en exercice de la Cédéao, il a été notamment question de la sécurité au Sahel. Emmanuel Macron a à nouveau dénoncé « *l'agression unilatérale caractérisée* » de la Russie en Ukraine, alors que Sergueï Lavrov fustigeait l'attitude des occidentaux. Emmanuel Macron a également évoqué une complicité « *de fait* » entre les dirigeants de la transition au Mali et le groupe

russe Wagner qu'il a estimé inefficace pour lutter contre le terrorisme. « *Force est de constater que les choix faits par la junte malienne aujourd'hui et sa complicité de fait avec la milice Wagner sont particulièrement inefficaces pour lutter contre le terrorisme* ».

Sergueï Lavrov a appelé les pays en développement, notamment africains, à ne pas soutenir un monde régi par les États-Unis, les avertissant qu'ils pourraient être les prochains à subir les foudres américaines. « *C'est à nous de décider si nous voulons un monde où un Occident [...] totalement inféodé aux États-Unis [...] estime qu'il a le droit de décider quand et comment promouvoir ses propres intérêts sans respecter le droit international* ». Avant de conclure : « *Nous traversons une période historique très importante. Une période où nous déciderons tous dans quel univers nous allons vivre, pour nos enfants et nos petits-enfants : un univers basé sur la charte des Nations unies [...] ou un monde où domine le droit basé sur la force, la loi du plus fort* ». Sergueï Lavrov était en Égypte, au Congo-Brazzaville et en Ouganda.

Noël Ndong



AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT INVITATION À SOUMISSIONNER [IAS] BIENS (PROCÉDURE À ENVELOPPE UNIQUE)



IAS N° : AOION°012 F-PPM/UCP-PRODIVAC 2022

Acheteur : Unité de Coordination du PRODIVAC

Projet : Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo (PRODIVAC)

Intitulé du Marché : Acquisition des Moyens Roulants (Véhicules Pick-Up, Station Wagon et Tricycles au profit du Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo

Pays : République du CONGO

Prêt/N° : 2000200004602

Méthode de passation de marché : Appel d'Offres International Ouvert (AOIO)
AOION° : AOION°012 F-PPM/UCP-PRODIVAC 2022

Émis le : 29 Juillet 2022

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Africaine de Développement (BAD), -ci-après dénommée la Banque pour financer le Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo (PRODIVAC), et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre des Marchés relatifs à l'acquisition des moyens roulants (véhicules pick-up, Station wagon et Tricycles) au profit du Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo. Un Soumissionnaire peut présenter une offre pour un ou plusieurs articles, lots ou une combinaison de lots, selon le cas et

comme précisé dans le Dossier d'Appel d'Offres. Un Soumissionnaire désireux d'offrir des rabais dans le cas où plusieurs marchés lui seraient attribués, est autorisé à le faire, mais il devra indiquer ces rabais dans la Lettre de soumission. Pour ces Marchés, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché stipule que le paiement sera effectué par Lettre de crédit ».

2. L'Unité de Coordination du Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo (UCP-PRODIVAC), sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les équipements repartis en quatre (04) lots ci-après :

- Lot n° 1: Quinze (15) Véhicules (Pick-up 4x4 double cabine);
- Lot n° 2: Un (1) Véhicule Station Wagon utilitaire 4x4;
- Lot n° 3: Quarante (40) Tricycles;
- Lot n° 4: Neuf (09) Motos.

Aucune préférence nationale ou régionale ne sera accordée.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence ouverte en recourant à un Appel d'offres Ouvert (AOO) telle que définie dans le cadre de passation des marchés

des Opérations financées par le Groupement de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Cadre de Passation des Marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du PRODIVAC / service de la passation des marchés et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous durant les heures de travail : de lundi à vendredi de 09 h 00 à 16 h 00, heure locale (TU+ 1).

5. Le Dossier d'Appel d'offres complet rédigé en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de Cent mille (100.000) Francs CFA. La méthode de paiement sera au comptant auprès du service des finances du projet. Le dossier d'appel d'offres sera adressé par la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement.

6. Les offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 13 septembre 2022 à 12 h 00, heure locale (TU+ 1). La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en

présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous le 13 septembre 2022 à 13 h 00, heure locale (TU+ 1).

7. Les offres doivent être accompagnées des garanties ci-après :

- Lot 1: Treize millions (13.000.000) de F. CFA;
- Lot 2: Deux millions cinq cent mille (2.500.000) de F. CFA
- Lot 3: Un millions cinq cent (1.500.000) de F. CFA;
- Lot 4: Un million deux cent cinquante (1.250.000) de F. CFA.

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est la suivante :

Unité de Coordination du PRODIVAC

A l'attention de: Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC

N° 13 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo
Téléphones: (242) 06 612 76 84 / 04 464 31 31
E-mails: prodivacongo@gmail.com / pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le, 29 Juillet 2022

Le Coordonnateur Adjoint du PRODIVAC

Marcel Dieudonné N'ZEMBA

PRÉSIDENTIELLE 2023

Lucien Ingole Isekemanga souhaite un débat sur l'éligibilité d'un sénateur à vie

L'ancien président Joseph Kabila a le statut de sénateur à vie, depuis son départ de la magistrature suprême. Est-il éligible pour un autre mandat à la tête du pays ? Le juriste et analyste politique Lucien Ingole Isekemanga souhaite un débat et l'interprétation de la Cour constitutionnelle à ce sujet afin d'éviter des tensions à la présidentielle de 2023.

La prochaine élection présidentielle en République démocratique du Congo (RDC) se tiendra en novembre 2023, s'il n'y a pas glissement ou autre empêchement majeur. Et le pays est déjà en pleine période de précampagne avec des mobilisations dans les états-majors politiques, et même des déclarations publiques de candidatures. Acteur et analyste politique, l'avocat Ingole Isekemanga Lucien souhaite ouvrir un débat sur l'éligibilité ou pas d'un sénateur à vie, cas de l'ancien président Joseph Kabila. Après ses deux mandats à la tête du pays, sans compter les années antérieures passées à la magistrature suprême, il a été désigné sénateur à vie. Peut-il déposer à nouveau sa candidature à la présidentielle ? Certains cadres de sa famille politique répondaient à l'affirmative.

Mais la question relève du droit. « En droit comparé, nous rencontrons en France un pays de la vieille de démocratie, cette disposition consti-

tutionnelle, pour les bénéficiaires de cette disposition ayant exercé deux mandats consécutifs, ne pose pas un problème. Néanmoins, cela reste une réflexion pour les présidents ayant passé un mandat à la tête du pays, de tenter d'y revenir. Le cas de Nicolas Sarkozy, mais éliminé au niveau des primaires de sa formation politique », a fait remarquer Ingole Isekemanga Lucien.

Et à propos de la RDC qui tente sa première expérience, ce juriste et analyste politique indique : « Gouverner, c'est prévoir, dit on. En tant citoyen, patriote et républicain, je souhaite à travers cette réflexion interpeller les pouvoirs publics en RDC, le président de la République, les deux chambres du Parlement, seules institutions de par la Constitution de 18 février 2006 telle que modifiée, à même de saisir la Cour constitutionnelle pour l'interprétation de la Constitution. 2023, année électorale, approche à grand



Me Lucien Ingole Isekemanga

pas. Pour éviter les agitations, comme ce fut le cas en 2018 à la suite de l'invalidation de certains candidats notamment à cause de l'interprétation de prévention ou infraction de subordination ou corruption des témoins interprétée d'un sens ou d'un autre selon les intérêts politiques des uns ou des autres, à notre humble avis, il est temps pour que les institutions habilitées à saisir la Cour constitutionnelle en cette période de quiétude, de le faire pour l'interprétation de l'article 104 alinéa 7 de la Constitution de la RDC.»

Pour Me Lucien Isekemanga Ingole, l'on doit éviter l'hypocrisie, car cette question est sur les lèvres des politiciens congolais. Et ceci permettrait à la Haute Cour de se prononcer en toute quiétude et de se mettre hors de tout soupçon face à l'opinion, bref mettre tous les acteurs en confiance et éviter les tensions inutiles en RDC qui a tant souffert.

Martin Engimo

FRANCE

Le Pr Jonathan Mboyo Esole nommé au Conseil consultatif sur l'Afrique du CNRS

Le scientifique congolais, professeur de mathématiques aux Etats-Unis, fait partie des neuf membres du Conseil consultatif sur l'Afrique du centre national de la recherche scientifique (CNRS) dont les noms ont été révélés le 26 juillet dernier.

Le Conseil consultatif Afrique-CNRS, réuni pour la première fois le 27 juin, est composé de personnalités scientifiques africaines qui ont aussi des fonctions de définition de politiques scientifiques et promotion de la science au niveau panafricain, des scientifiques du CNRS avec une longue expérience de la coopération en Afrique, ainsi qu'Elisa Simon Pietri, directrice internationale des programmes Sciences à la Fondation L'Oréal, qui représente un profil plus ancré dans le monde de l'entreprise.

Le Conseil consultatif Afrique-CNRS se réunira tous les six mois pour conseiller la direction du CNRS. Parmi leurs premières actions, certains membres du Conseil ont aussi rejoint l'événement « Imaginer un nouveau partenariat scientifique entre l'Europe et l'Afrique », organisé par le CNRS et l'IRD le 29 juin, dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, en attendant un workshop prévu en Afrique du Sud en fin d'année pour « réfléchir ensemble aux thématiques prioritaires de recherche communes ». Antoine Petit, président-directeur général du CNRS, a déclaré : « La coopération scientifique entre l'Afrique et l'Europe est une priorité du CNRS : nous souhaitons mettre en place des partenariats d'excellence durables pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain. Pour y parvenir, nous nous sommes entourés de personnalités avec lesquelles nous pourrions prendre la juste mesure du terrain, qui nous aideront à questionner nos pratiques et à mobiliser utilement nos forces ».

Pour Amel Feredj, adjointe à la direction Europe de la recherche et coopération internationale du CNRS pour l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Inde, la nécessité de créer un Conseil consultatif ou Advisory Board est apparue très tôt dans la stratégie de mise en place du plan pluriannuel de coopérations du CNRS avec l'Afrique, lancé début 2022. Le but est de pouvoir compter sur « l'avis éclairé



» de personnalités connaissant bien la recherche africaine et pouvant guider la réflexion du CNRS, l'orienter, voire la modifier au cours des années à venir.

Scientifique international

Né à Kinshasa, en République démocratique du Congo (RDC), Jonathan Esole est professeur de mathématiques de la Northeastern University. Il est titulaire d'un doctorat en mathématiques de l'université de Leiden aux Pays-Bas

; d'un master en mathématiques de l'université de libre de Bruxelles, en Belgique et d'un certificat d'études avancées en mathématiques et en physique de l'Université de Cambridge. Pendant son doctorat, il a étudié à l'université de Stanford.

Jonathan Esole a été boursier Marie-Curie à l'Université de Louvain, avant de bénéficier d'un poste postdoctoral à l'université d'Harvard au département de physique. Il a ensuite intégré le département de Mathématiques de l'université Harvard où il a été encadré par le Pr Shing-Tung Yau. Il a ensuite été nommé « Benjamin Pierce Fellow » (professeur assistant) au département de mathématiques de l'université Harvard. C'est l'un des postes les plus prestigieux en mathématiques, qui dure trois années académiques. En septembre 2016, Jonathan Esole a rejoint le département de mathématiques de la Northeastern University. Ses recherches ont été soutenues par une subvention de la US National Science Foundation.

En 2018, Jonathan Esole a été le lauréat du Next Einstein Award, qui récompense les scientifiques de plus haut niveau en Afrique et est remis par le Next Einstein Forum, une plateforme connectant la science, la société et la politique scientifique en Afrique avec le reste du monde, et le plus grand organisateur d'événements scientifiques en Afrique. Jonathan Esole est très investi dans l'éducation de la jeunesse congolaise et l'accès à l'éducation pour les filles.

Patrick Ndongidi

JUBILÉ D'OR

Félix Wazekwa ouvrira le Festival Karibu Variétés 50 ans

Premier concert annoncé pour le 5 août à l'hôtel Invest, Félix Wazekwa va donner le ton de ce mois de célébration, la manifestation va durer du 4 août au 4 septembre, honorant le cinquantenaire de la chronique musicale dominicale culte de la RTNC lancée en 1972 qui a défié le temps et inspiré la panoplie qui la concurrence à ce jour.

Concerts, animations avec DJ sont au programme de cette manifestation qui va meubler le dernier mois des vacances, à savoir du 4 août au 4 septembre à l'hôtel Invest.

Le démarrage officiel du Festival Karibu Variétés 50 ans est prévu pour le 4 août autour de certains hôtes de marque, notamment les ministres de la Culture, Catherine Furaha, et de la Communication et Médias, Patrick Muyaya. La cérémonie de lancement sera agrémentée par le patriarche Jeannot Bombenga et son Vox Africa, a dit au Courrier de Kinshasa Dieudonné Yangumba.

Le chroniqueur qui est compté parmi la dizaine qui s'est succédé à la présentation de Karibu Variétés depuis ses débuts nous a révélé l'affiche du premier week-end. Après l'ouverture par Félix Wazekwa le 5 août, Héritier Watanabe prendra le relais le samedi 6 août et JDT Mulopwe occupera le podium le dimanche 7 août. Jusqu'ici c'est la programmation dont il nous a fait part annonçant que plusieurs stars vont pres- ter à l'occasion de ce jubilé. « Nous ferons en sorte que tous les musiciens passent sur le podium du festival. JB Mpiana ne manquera pas. Nous ne pouvons oublier l'hommage qu'il nous avait rendu à l'occasion des 40 ans de Karibu Variétés. Nous les avons célébré en une journée, il nous avait offert un concert gratuit », nous a affirmé Dieudonné Yangumba.

De Chronique musicale à Karibu Variétés

Un stand spécial sera érigé en hommage à tous les présentateurs de Karibu Variétés à dater de l'époque où elle se nommait encore « Chronique musicale ». « De 1972, à 2022, il y a eu Paul Kalonji Ngoy, Tchamala Ping, Lukezo Luansi, Manda Tchewwa, Ilunga Muana Bute, Mbuyi Bwebwe, Zacharie Bababaswe, Dieudonné Yangumba, Serge Kayembe, J.R. Lugembo puis Mamie Ila », a souligné le chroniqueur. Ainsi, au-delà de

sa longévité, a-t-il insisté, « le mérite de Karibu Variétés, c'est sa constance dans la contribution à la vulgarisation, en mettant un point d'honneur à la popularisation de la musique congolaise moderne, particulièrement de la rumba à la télévision ». De préciser ici que « ce fut la toute première chronique musicale télévisée car à l'époque de sa création, la musique congolaise était unique-



ment promue à travers la radio et la presse écrite. Chronique musicale a vu le jour six ans après la naissance de la télévision en RDC, alors Zaïre ».

Et pour la petite histoire, a rappelé Dieudonné Yangumba, Karibu Variétés, ce moment de détente musicale qui permet de retracer l'actualité musicale du pays, n'a pas toujours porté ce nom qu'on lui connaît. Les fondements de sa réputation bâtie au long de ses 50 ans d'existence ont été établis à partir de sa dénomination d'origine Chronique musicale. « De ce nom, l'on est passé à L'invité du dimanche, puis suite à la création de la tranche d'animation dominicale Karibu, qui débute dès 6h00 et prend fin à 14h30, avec notamment l'émission culinaire Karibu ku meza, Karibu environnement, dans la foulée elle a été rebaptisée Karibu Variétés », a-t-il indiqué.

Nioni Masela

Crédit du Congo
Groupe Attijarwafa Bank

Avis d'Appel d'offres ouvert n°01/22 CDCo
Crédit du Congo lance un appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :
La cession d'une villa

Dénomination	Consistance & Destination urbanistique	Titre Foncier	Superficie en m2	Ville	Adresse	Prix minimum de cession (XAF)
Villa Tchivilili	une villa plein pied de 117.78m ² et un bâtiment annexe de 126, 25m ²	TF n°20158	500 m ²	PNR	Quartier Tchimbamba ; section :BT ; Bloc :82 ;Parce lle :03	130 552 928

Les offres seront présentées sous plis fermés et scellés, avec la mention « Appel d'offre n° 01/22 - Confidentiel » au plus tard le mardi 16 août 2022 à 16h à l'attention de :

SERVICE DES ACHATS
AV. E.DADET
BP: 1312 Pointe- noire
République du CONGO

Soit :

- directement contre décharge
- par courrier recommandé avec accusé de réception

Les soumissionnaires doivent joindre à leurs offres financières :

- les éléments les identifiants parfaitement (CNI, Statuts, Bilan ...)
- Une caution de 1 % du montant de leur offre, sous forme de chèque barré et libellé au profit de **Crédit du Congo (cette caution étant restituée pour les offres non retenues).**

Prière de noter que Crédit du Congo réalise 2 expertises immobilières pour chaque actif immobilier en vue de déterminer son prix minimum de cession

Pour tout renseignement, consultation du dossier et visite, contactez:

06 877 77 00 | **06 908 40 60**

Crédit du Congo
Groupe Attijarwafa Bank

Avis d'Appel d'offres ouvert n°02/22 CDCo
Crédit du Congo lance un appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :
La cession d'une villa

Dénomination	Consistance & Destination urbanistique	Titre Foncier	Superficie en m2	Ville	Adresse	Prix minimum de cession (XAF)
Gd Marché Dolisie	Maison plein pied standard (en construction) ; Surface du bâtiment 255.00m ²	TF n°14748	486.59m ²	Dolisie	Quartier petit Zananga section/ E ; Bloc :12 ; parcelle :11	40 422 070

Les offres seront présentées sous plis fermés et scellés, avec la mention « Appel d'offre n° 02/22 - Confidentiel » au plus tard le mardi 16 août 2022 à 16h à l'attention de :

SERVICE DES ACHATS
AV. E.DADET
BP: 1312 Pointe- noire
République du CONGO

Soit :

- directement contre décharge
- par courrier recommandé avec accusé de réception

Les soumissionnaires doivent joindre à leurs offres financières :

- les éléments les identifiants parfaitement (CNI, Statuts, Bilan ...)
- Une caution de 1 % du montant de leur offre, sous forme de chèque barré et libellé au profit de **Crédit du Congo (cette caution étant restituée pour les offres non retenues).**

Prière de noter que Crédit du Congo réalise 2 expertises immobilières pour chaque actif immobilier en vue de déterminer son prix minimum de cession

Pour tout renseignement, consultation du dossier et visite, contactez:

06 877 77 00 | **06 908 40 60**

NÉCROLOGIE



Les familles Nganga, Boumpoutou et la grande famille Bala ba Kwimba Bichi Kahounga ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances du rappel à Dieu de leur frère, père et oncle Alex Nganga Pambou dit « Glaine ».

Décès survenu le vendredi 22 juillet 2022, à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient à Bacongo, dans la rue Berlioz au n° 1, près de la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire.

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

IN MEMORIAM

31 juillet 2020 – 31 juillet 2022. Cela fait exactement deux ans que Dieu Tout Puissant rappelait à lui notre fils, notre étoile, Paulin Richard Junior Ovoundard, étudiant dans une école de commerce à Casablanca (Maroc).

En cette date de triste anniversaire, Yvette Reine Nzaba, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Mr Paulin Richard Ovoundard et Mme, renouvellent leur profonde gratitude et leurs vifs remerciements à toutes celles et ceux qui les ont aidés à supporter leur peine, mais aussi à toutes celles et ceux qui ont connu et aimé Junior.

Recueillement et prières en commémoration du deuxième triste anniversaire du rappel à Dieu de notre amour Junior « Ya Junior ». Que l'Eternel se souvienne de quiconque aura ce jour une pensée pieuse pour lui.

« Il y a des larmes qui ne cessent de couler, des épreuves très affligeantes, des vides qui ne se combent jamais, des souvenirs qui ne s'effacent pas et des personnes qu'on ne remplacera jamais, Saint Esprit de Dieu aide et console ».



La famille Makaya lance un avis de recherche portant sur leur fils et neveu nommé Makaya Malenga Simplicie, né le 4 juin 1995 à Brazzaville. C'était le soir de son anniversaire, le 4 juin 2017, où il était à la maison passer cette journée en famille avec sa mère et frères. Vers 22h un ami vient lui souhaiter joyeux anniversaire et en allant accompagner son ami que malheureusement Simplicie n'est plus revenu à la maison, depuis ce jour jusqu'en 2021, il demeure porté disparu. Cinq ans après, sa famille biologique et son groupe supplient tous ceux qui ont des informations le concernant ou l'ont vu quelque part de leurs contacter au n°: +242 06821 04 29. Une récompense est prévue. Que Dieu vous bénisse.



Crédit du Congo
Groupe Attijariwafa bank

Avis d'Appel d'offres ouvert n°03/22 CDCo
Crédit du Congo lance un appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :
La cession d'une villa

Dénomination	Consistance & Destination urbanistique	Titre Foncier	Superficie en m ²	Ville	Adresse	Prix minimum de cession (XAF)
La glacière	Villa située au quartier La Glacière, superficie	TF n°16460	361,81 m ²	BZV	Baongo la Glacière ; section :G ;P arcelle C3-69-OCH	120 242 773

Les offres seront présentées sous plis fermés et scellés, avec la mention « Appel d'offre n° 03/22 - Confidentiel » au plus tard le mardi 16 août 2022 à 16h à l'attention de :

SERVICE DES ACHATS
AV. E.DADET
BP: 1312 Pointe- noire
République du CONGO

Soit :

- directement contre décharge
- par courrier recommandé avec accusé de réception

Les soumissionnaires doivent joindre à leurs offres financières :

- les éléments les identifiants parfaitement (CNI, Statuts, Bilan ...)
- Une caution de 1 % du montant de leur offre, sous forme de chèque barré et libellé au profit de Crédit du Congo (cette caution étant restituée pour les offres non retenues).

Prière de noter que Crédit du Congo réalise 2 expertises immobilières pour chaque actif immobilier en vue de déterminer son prix minimum de cession

Pour tout renseignement, consultation du dossier et visite, contactez:

06 877 77 00 | **06 908 40 60**

Crédit du Congo
Groupe Attijariwafa bank

Avis d'Appel d'offres ouvert n°04/22 CDCo
Crédit du Congo lance un appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :
La cession d'une villa

Dénomination	Consistance & Destination urbanistique	Titre Foncier	Superficie en m ²	Ville	Adresse	Prix minimum de cession (XAF)
Ouenzé	Villa plain-pied situé au quartier Ouenzé,	TF n°23132	230,55 m ²	BZV	Ouenzé ; rue Bordeaux ; section P9 ; bloc : 97	72 439 500

Les offres seront présentées sous plis fermés et scellés, avec la mention « Appel d'offre n° 04/22 - Confidentiel » au plus tard le mardi 16 août 2022 à 16h à l'attention de :

SERVICE DES ACHATS
AV. E.DADET
BP: 1312 Pointe- noire
République du CONGO

Soit :

- directement contre décharge
- par courrier recommandé avec accusé de réception

Les soumissionnaires doivent joindre à leurs offres financières :

- les éléments les identifiants parfaitement (CNI, Statuts, Bilan ...)
- Une caution de 1 % du montant de leur offre, sous forme de chèque barré et libellé au profit de Crédit du Congo (cette caution étant restituée pour les offres non retenues).

Prière de noter que Crédit du Congo réalise 2 expertises immobilières pour chaque actif immobilier en vue de déterminer son prix minimum de cession

Pour tout renseignement, consultation du dossier et visite, contactez:

06 877 77 00 | **06 908 40 60**



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

↑

SAISISSEZ LE LIEN
OU



SCANNEZ LE QR CODE

Crédit du Congo
Groupe Attijariwafa bank

Avis d'Appel d'offres ouvert n°05/22 CDCo
Crédit du Congo lance un appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :
La cession d'une villa

Dénomination	Consistance & Destination urbanistique	Titre Foncier	Superficie en m ²	Ville	Adresse	Prix minimum de cession (XAF)
Pointe-Noire KM4	Maison plein pied standard	TF 25546	207.20m ²	PNR KM4	Section : J ; Bloc 18. Parcelle : 22	38 703 304

Les offres seront présentées sous plis fermés et scellés, avec la mention « Appel d'offre n° 05/22 - Confidentiel » au plus tard le mardi 16 août 2022 à 16h à l'attention de :

SERVICE DES ACHATS
AV. E.DADET
BP: 1312 Pointe- noire
République du CONGO

Soit :

- directement contre décharge
- par courrier recommandé avec accusé de réception

Les soumissionnaires doivent joindre à leurs offres financières :

- les éléments les identifiants parfaitement (CNI, Statuts, Bilan ...)
- Une caution de 1 % du montant de leur offre, sous forme de chèque barré et libellé au profit de Crédit du Congo (cette caution étant restituée pour les offres non retenues).

Prière de noter que Crédit du Congo réalise 2 expertises immobilières pour chaque actif immobilier en vue de déterminer son prix minimum de cession

Pour tout renseignement, consultation du dossier et visite, contactez:

06 877 77 00 | **06 908 40 60**

SALON DES INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES

La deuxième édition a atteint ses objectifs

Allumés le 27 juillet, les lampions de la deuxième édition du salon des industries culturelles et créatives du Congo (Siccco) se sont éteints le 29 juillet. La cérémonie de clôture a été placée sous les auspices de Bernard Ekolo, directeur de cabinet du ministre de la Culture et des Arts.

L'objectif fixé pour la deuxième édition du Siccco, qui a connu l'appui de l'Unesco, a été de faire des industries culturelles et créatives du Congo un levier pour la diversification de l'économie et de la création d'emplois pour les jeunes. A travers les conférences, les participants ont contribué à sensibiliser les décideurs, les parlementaires, les opérateurs économiques et culturelles à la dimension économique et sociale que revêt la culture, plus particulièrement les industries culturelles et créatives dans le développement du Congo.

De même, les travaux en ateliers ont permis aux formateurs spécialisés dans le domaine du cinéma et du management d'apporter une information de qualité aux étudiants, aux professionnels ainsi qu'aux agents du ministère de la Culture, respectivement aux métiers du cinéma et sur la maîtrise du management stratégique, colonne vertébrale de toute organisation. « Ce salon a été une très belle opportunité pour les institutionnels, les politiques et les décideurs de découvrir ou de redécouvrir les savoir-faire culturels, de mieux appréhender les concepts d'initiatives et d'innovations culturelles. Il a été également un espace idéal pour les exposants de proposer des produits et des services culturels de qualité... »



Au regard de votre participation active et de la qualité de vos contributions, nous ne doutons pas que les objectifs que ce salon s'était fixés ont été atteints. Je vous exprime ici toute ma satisfaction... », a signifié Bernard Ekolo, directeur de cabinet du ministre de la Culture et des Arts à la clôture du salon.

Entre exposition, conférences et ateliers de formation

Outre les allocutions d'ouverture et de clôture, la deuxième édition du Siccco a été marquée aussi par des

expositions-ventes, conférences sur des sous-thèmes alléchants ainsi que des formations en atelier. Trois jours durant, la cour de l'Hôtel de la préfecture de Brazzaville a changé de physionomie. Les stands dans différents domaines culturels ont occupé le vaste espace de cette cour. Les artistes et artisans congolais ont exposé des œuvres d'art non seulement pour promouvoir la culture congolaise mais aussi pour transmettre leurs expertises. Alfred Monique Ondzé Abouem, artiste multidimensionnelle, a exposé sur les objets artisanaux de récupération. Il s'est agi des objets morts (hors d'usages) recyclés pour leur redonner une seconde vie en les transformant en objets beaux et vivants. Profitant de l'occasion, elle a remercié le ministère de la Culture et des Arts pour cette belle initiative qui vise à mettre en lumière les beaux-arts congolais, ainsi que de promouvoir sa culture et donner de la visibilité aux artistes de ce pays. « L'exposition se passe merveilleusement bien. Il y a beaucoup de visiteurs. Certains achètent, d'autres font des commandes. Nous avons aussi l'occasion

de parler de notre art au grand public », a déclaré l'artiste. Ecrivaine, Alfred Monique Ondzé Abouem est auteure de deux romans, notamment « Une vie de brimades en terre promise » et « Ha ha mon temps qui a trois tomes ».

Les participants ont suivi des conférences qui ont porté sur des sous-thèmes suivants : « Etat des lieux et initiatives pour développer les ICC » par Jean Bruno Obambi, doctorant, expert en propriété intellectuelle et directeur des industries culturelles et des maisons de la culture ; « Les industries culturelles et créatives à l'ère du numérique » par Beril Dzila, enseignante à l'université Marien-Ngouabi ; « Le management stratégique » par Hugues Gervais Ondaye, commissaire général du Festival panafricain de musique ; « La protection du droit d'auteur : impacts économiques » par Wulfranc Maba, délégué départemental du Bureau congolais du droit d'auteur. Outre les conférences, les participants ont suivi également des ateliers portant sur « Formation en écriture du scénario avec pratique » par Liesbeth Mabilia ; « Formation en réalisation avec pratique sur le découpage technique » par Dinel Desouza ; « Formation en direction artistique » par Kelly Kamala ; « Formation en post production » par Michael Gandho.

Bruno Okokana

FOOTBALL

Les résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora

Conférence League, matches retour du deuxième tour préliminaire

Sans forcer, le DAC Dunajska Streda se qualifie face aux Islandais de Vikingur (2-0 à l'aller et au retour).

Titulaire, Yhoan Andzouana a été remplacé à la pause alors que le score était acquis.

Au tour suivant, les choses vont se corser puisque les Slovaques affronteront le Steaua Bucarest, avec match retour en Roumanie.

Sans Francis Nzaba, absent de la feuille de match, Basaksehir va l'emporter 1-0 à Netanya. Et se qualifie aux dépens des Israéliens.

Les prochains adversaires des Stambouliotes sont les Islandais de Bredablik.

L'addition est salée pour les Luxembourgeois du Racing Union, corrigés en Serbie 0-4 après un revers 1-4 à l'aller. Remplaçant face à Cukaricki, Davy Ngoma est entré à la 60e, à 0-3.

Vainqueur 3-0 à l'aller, le Vitoria Guimaraes fait match nul sur le terrain du FC Puskas (0-0). Le club de Jason Bahamboula, absent, jouera contre le Hajduk Split.

Transferts

Ndockyt quitte Osijek, mais reste en Croatie

Après deux saisons à Osijek, le milieu offensif s'est engagé en faveur du HNK Gorica, pensionnaire de première division croate.

Cantoné au banc depuis un an à Osijek, troisième du dernier championnat, l'international congolais part chercher du temps de jeu plus bas au classement : il a signé un contrat de deux ans avec le sixième de



l'édition 2022.

Au HNK Gorica, l'ancien joueur de CARA et de l'AC Léopards va tenter de relancer une carrière freinée par sa blessure à la cheville fin 2020. Opéré en janvier 2021, il avait été éloigné des terrains pendant de longs mois.

Et lors de la saison suivante, il n'avait pas réintégré le noyau dur d'Osijek (10 matches toutes compétitions confondues, 371 minutes, 4 titularisations).



Tsouka Dozi rebondit à Zulte-Waregem

Après avoir résilié, jeudi, le contrat qui le liait à Helsingborg, le défenseur international congolais s'est engagé vendredi en faveur des Belges de Zulte-Waregem.

Le suspense n'aura duré que vingt-quatre heures : c'est finalement à Zulte-Waregem, actuel sixième de Jupiler League, la première division belge, que Ravy Tsouka Dozi va poursuivre sa carrière.

Le natif de Blois a signé un contrat de deux ans, plus une en option et tourne ainsi la page suédoise de sa carrière, à Vasteras puis Helsingborg.

Arrivé dans l'anonymat de la 3e division, il avait participé à la montée de Vasteras à l'étage supérieur. Recruté par Helsingborg, il y a connu la relégation (2020), puis un titre de champion de D2 en 2021. Cette saison, mitigée collectivement (14e avec 10 points avec 16 journées), le droitier de 27 ans avait été titulaire à 15 reprises avant de résilier son contrat et de mettre le cap, donc, sur la Flandre-Occidentale.

Seizième et premier non relégable, la saison dernière, Zulte-Waregem s'est fait peur. En mai, la direction du club a confié les rênes au Sénégalais Mbaye Leye, ancien attaquant du club (202 matches joués, 87 buts) et ancien coéquipier de Marvin Baudry entre 2015 et 2017.

Souhaitons à Tsouka Dozi, capable de couvrir les postes de latéral droit et d'axial comme Baudry, de connaître la même réussite : le Lavallois avait remporté la Coupe de Belgique, avec Mbaye Leye comme capitaine, et découvert la Ligue Europa.

Camille Delourme

A Gorica, le Congolais va retrouver le Sénégalais Moussa Wagué, son ancien coéquipier lors de son passage au Barça B.

Après deux journées, Gorica est 8e sur 10 avec 1 point. Et compte sur son nouveau numéro 99 pour remonter au classement. Dès dimanche sur le terrain de Rijeka ?

En sélection, sa dernière apparition date de septembre 2021.

DROIT MARITIME

L'Acodm rend hommage à Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou

Patronné par le préfet de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka, représentant le Premier ministre Collinet Makosso, le colloque international qui a honoré la mémoire de Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a été organisé le 29 juillet à Pointe-Noire par l'Association congolaise de droit maritime (Acodm).

Tenu dans la salle de conférence du Conseil congolais des chargeurs, le colloque a été marqué par plusieurs temps forts, parmi lesquels la présentation du documentaire sur l'œuvre de Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, son ouvrage intitulé « Pour une marine marchande au service du développement, discours », publié aux éditions L'Harmattan-Congo en 2017. Présenté par Eric Dibas Franck, président de l'Acodm et assistant à la faculté de droit de l'université Marien-Ngouabi, ce livre est un ensemble de messages et allocutions prononcés par l'auteur dans le cadre des charges qu'il a assumées au sein de l'Organisation maritime de l'Afrique de l'Ouest et du centre, de 1998 à 2001, et au sein du gouvernement congolais pour les questions maritimes, de 2008 à 2015, en qualité de ministre de la Marine marchande.

Ces discours sont des réponses aux questions que peuvent se poser les citoyens au quotidien sur les problèmes maritimes. Composé de 296 pages, cet ouvrage est un fil conducteur des politiques nationales et régionales dans les années à venir. Il peut servir de guide et d'instrument de réflexion à tous les Etats soucieux de s'engager dans une politique de développement et, en particulier, à tous les Etats d'Afrique de l'Ouest et du centre pour les-



Eric Dibas Franck prononçant posant avec les membres de l'association DR

quels exporter et importer constituent un élément essentiel de leur activité.

En effet, plusieurs allocutions ont été prononcées au cours de cette activité et celles-ci ont été rythmées par des témoignages. Dans son mot de bienvenue, le président de l'Acodm a félicité Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou qui, en 1989, a eu une contribution déterminante dans la signature de l'accord de coopération entre les Universités de Nantes et Marien-Ngouabi. Ce qui a fortement permis l'instauration, pour la

première fois, à la Faculté de droit d'un cours en droit maritime en licence III et en master I. Aussi Martin Parfait Coussoud-Mavoungou a-t-il poursuivi l'œuvre de construction du droit maritime dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac). « On lui doit la révision à Brazzaville, après plusieurs années de travaux, du Code communautaire de la marine marchande, le 22 juillet 2012 », a-t-il dit. Le Congo a ratifié les principales conventions maritimes internationales dont les dispositions pertinentes ont été intégrées dans le Code Cémac, notamment la Convention du travail maritime de l'OIT

de 2006 (MLC 2006), la Convention des Nations unies pour un contrat de transport international des marchandises effectué entièrement ou partiellement par mer (Règles de Rotterdam). Pendant ce colloque, les participants se sont penchés sur les dix ans du code de la marine marchande de la Cémac révisé le 22 juillet 2012, un code qui, aux yeux des gens de mer, représente la Constitution des océans. Ils se sont interrogés sur l'héritage et l'avenir de la convention des Nations unies sur le droit de la mer. Le texte poursuivait l'ambitieux dessein d'établir « un ordre juridique pour les mers et les océans qui facilite les

communications internationales et favorise les utilisations pacifiques des mers et des océans, l'utilisation équitable et efficace de leurs ressources, la conservation de leurs ressources biologiques et l'étude, la protection et la préservation du milieu marin », au service d'un « ordre économique international juste et équitable ». Une occasion pour eux d'interroger de nouveau le bilan et les perspectives offertes par cette convention, notamment sur les enjeux et les perspectives, les frontières maritimes, l'état des lieux et enjeux pour la République du Congo, etc.

Les retrouvailles ont donné un éclairage sur les thèmes choisis et présentés par un panel de spécialistes. Ces résultats vont servir à l'élaboration d'un ouvrage. En organisant ce colloque, l'Acodm a voulu faire œuvre utile et de mémoire, mais surtout de faire valoir la reconnaissance que mérite Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou. Notons que Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou est né le 12 novembre 1959 à Dolisie, en République du Congo. Juriste maritime, diplômé de l'école d'administration des affaires maritimes de Bordeaux (France), ancien directeur général de la Marine marchande congolaise, ancien président des experts de l'OMAO, du MOU d'Abuja et du conseil d'administration de l'ARSTM d'Abidjan.

Hugues Prosper Mabonzo

HUMEUR

Des clans persistent au sein des assemblées religieuses

Ces clans occasionnent des dénigrement, des diffamations, des diabolisations et des séparations chez de nombreux pasteurs, apôtres, fidèles et autres serviteurs de Dieu. Ce sont de vraies antivaleurs car l'une des missions cardinales de l'église, disent eux-mêmes des croyants, serait de rassembler des fidèles, des familles voire la société tout entière. « Venez avec moi. Là-bas, il n'y a plus rien. J'ai décidé de quitter parce que notre église n'évolue pas à cause de ce pasteur qui ne nous conduit pas comme il se doit. Il nous utilise pour ses propres fins », propos d'un fidèle qui a vidé l'église après trois jours de culte. Et ces fidèles partis ont proféré des injures publiques au pasteur restant. Est-ce vraiment cela la raison d'être d'une église ou d'une assemblée religieuse ?

On a longtemps cru que l'église est le vrai « Mbongui social », c'est-à-dire une case au milieu d'un village qui reçoit tout le monde sans invectives, mais hélas ! Cependant, la course aux intérêts matériels à pousser des responsables religieux et des fidèles à s'écarter des missions de l'église dans nos villes. Au lieu d'assister à une vraie homogénéisation culturelle et culturelle, on assiste au sein des églises à des velléités tribales et ethnocentristes. Quelle tristesse réalité !

Ce qui est vrai, aucune église n'échappe à cette scission permanente à cause des diffamations et de dénigrement. Les gens ont longtemps pensé que des invectives n'existent que sur le terrain politique. Erreur ! De plus en plus, ces injures, diffamations et divisions deviennent monnaie courante dans toutes les églises. A dire vrai, les églises sont des cadres sociaux de production et de fondation de formes d'existence et de rassemblement des hommes.

Alors comment comprendre que certaines sectes se mettent à instrumentaliser des gens avec des accents provinciaux pendant le déroulement du culte. Des assemblées religieuses se sont transformées dans nos villes en micro-génitrices des idées rébarbatives et divisionnistes, car on en peut pas actuellement traverser deux rues sans lire des écrits se rapportant à telle ou telle glorification divine. Mais il suffit d'y pénétrer pour se rendre compte qu'il n'y a rien d'humanisme religieux. C'est du folklore gênant.

L'évangéliste et le fidèle critiquent. Alors « où est la chose divine dans tout cela ? » Ainsi, Rousseau dans son Contrat social disait que l'église n'est pas là pour séparer des humains, mais plutôt pour les maintenir en société, car le contraire de la société, c'est de la destruction et le manque d'entente. Ceci étant, faisons de l'église un cadre de rassemblement sociétal et non de dénigrement et de divisions comme on le voit ces derniers temps.

Faustin Akono

PLATEFORME LIZIBA

L'outil Trade Map bientôt disponible

Eric Dibas Franck prononçant posant avec les membres de l'association DR

En vue de croître sa capacité à répondre aux besoins des utilisateurs de la plateforme Liziba, la Chambre de commerce de Pointe-Noire va y intégrer le Trade Map, outil d'accès aux statistiques développé par le Centre du commerce international. Le lancement officiel de cet embarquement aura lieu le 12 août prochain dans la salle de ladite Chambre.

La cérémonie se tiendra en présentiel et en distanciel (en ligne) sur inscription. Elle sera une occasion de présenter le Trade Map ainsi que ses applications et d'initier les usagers à son exploitation. Très important pour tout investisseur, cet outil développé par le Centre de commerce international permet à ses usagers d'accéder aux statistiques du commerce international donc de s'informer, entre autres, sur les importations et exportations, les produits, d'identifier les fournisseurs, d'évaluer les échanges entre pays.

En l'intégrant, la Chambre de commerce accroît sa capacité à répondre aux besoins des usagers de Liziba, plateforme qu'elle a mise en œuvre dans

le cadre de la 2e composante de la 2e phase du Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales financé par l'Union européenne. Liziba met à disposition les informations entrepreneuriales du Congo avec des détails sur les potentiels économiques, la réglementation et autres. Ses usagers

auront donc bientôt la possibilité d'accéder aux statistiques du commerce international, nécessaires pour le choix et l'orientation des investissements.

Notons que la présentation de l'outil Trade map sera faite par une équipe du Centre du commerce international.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

CONGO-CÔTE D'IVOIRE

Des partenariats envisagés dans plusieurs domaines

Le Premier ministre congolais, Anatole Collinet Makosso, qui a regagné Brazzaville le 30 juillet dernier, après un séjour à Abidjan, a échangé avec plusieurs personnalités dont le vice-président, Tiemoko Meylet Koné, et le Premier ministre ivoirien, Patrick Achi. Les entretiens entre les deux parties ont porté sur les axes principaux des Plans nationaux de développement (PND), notamment dans les domaines de l'éducation, la promotion immobilière et la modernisation de l'agriculture.

La rencontre s'est déroulée en présence des ministres ivoiriens de l'Éducation nationale et de la Construction ainsi que celui du Congo en charge de la Construction et de l'Urbanisme. Elle a permis aux deux pays de renforcer davantage leur partenariat. La partie congolaise veut, en effet, capitaliser sur l'expérience de la Côte d'Ivoire qui est une grande puissance agricole et première exportatrice mondiale de cacao et de café.

S'agissant de la promotion immobilière, la République du Congo entend s'inspirer du modèle ivoirien de financement des logements sociaux, afin d'optimiser les projets en cours dans le pays. Dans le domaine de l'éducation, Anatole Collinet Makosso a évoqué la méthode ivoirienne de préparation des états généraux de l'enseignement, la durée et les modes de financement de l'éducation. Concernant le volet agricole, le chef du gouvernement congolais a confirmé le renforcement du partenariat avec la Côte d'Ivoire pour booster la productivité au niveau national et renforcer les capacités des agriculteurs.

« Nous sommes tombés d'accord sur la formule qu'il faut rapprocher les Zones agricoles protégées des pôles agro-industriels de Côte d'Ivoire. Nous pensons

qu'une vraie collaboration va s'en suivre dans ce domaine. C'est d'ailleurs ce qui justifie le récent séjour en Côte d'Ivoire du ministre congolais de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche. Donc, c'est une coopération féconde qui va se mettre en place sur la question du développement de l'agriculture en lien avec ce que nous sommes en train de faire au Congo », a déclaré Anatole Collinet Makosso au terme de sa visite de travail.

Un accord envisagé avec l'OCP Africa

Le Premier ministre a aussi, lors de son séjour, échangé avec le chargé de mission du Bureau ivoirien de OCP Africa, Moulay Lahcen Ennahli. Spécialisée dans la culture du Cacao, de l'huile de palme, du café, du manioc, du riz et du caoutchouc, OCP Africa a pour objectif de s'assurer que les agriculteurs ivoiriens reconnaissent les impacts positifs des engrais sur leurs cultures et aient accès à des marchés de vente plus vastes. Avec Anatole Collinet Makosso, il s'est agi de cerner tous les contours d'un éventuel partenariat avec le gouvernement congolais en matière de modernisation du secteur agricole, qui fait partie des six axes prioritaires du Plan national de développement



2022-2026. En effet, la filiale OCP Africa de Côte d'Ivoire développe également une installation de mélange d'engrais et crée régulièrement des programmes éducatifs pour les agriculteurs ivoiriens, ce qui pourrait permettre aussi de renforcer les capacités des agriculteurs congolais. Porteur d'un message du chef de l'État congolais, Denis Sassou N'Gusso, à son homologue ivoirien, Alassane Ouattara, le

Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a été reçu par le vice-président Tiemoko Meylet Koné. Au centre des échanges, les préoccupations en commun et la vision du président congolais dans la gestion de la crise alimentaire mondiale due au conflit ukrainien, les questions de sécurité et de paix sur le continent.

« Nous lui avons fait porter le message du président de la République et regardé ensemble

La séance de travail à la primature DR les défis auxquels nos peuples ont en commun : la crise économique et financière depuis 2014 qui a beaucoup impacté les économies dans nos deux pays. Une situation qui s'est poursuivie avec la crise sanitaire et aujourd'hui la crise ukrainienne », a rappelé le chef du gouvernement, évoquant un séjour court, mais riche d'enseignements en terre ivoirienne.

Parfait Wilfried Douniama

RÉFLEXION

Disons-le clairement ...

Oui, disons-le clairement même si cela ne saurait plaire à tout le monde : *Les Dépêches de Brazzaville* et *Le Courrier de Kinshasa* ne sont pas et ne seront jamais un champ de bataille sur lequel les Grands de ce monde s'affrontent à coup de Tribunes ou d'Interviews agressives. Si nos deux grands médias quotidiens continueront de rendre compte de façon objective à leurs lecteurs des tensions qui dressent les uns contre les autres, l'Europe, la Russie, les États-Unis, la Chine et autres grands acteurs de la scène mondiale, ils ne seront en aucun cas des instruments au service de l'une ou l'autre de ces puissances.

Si nous évoquons ici cette

question et la formulons de façon très directe c'est parce que la guerre que se livrent depuis près d'une année, en Europe de l'Est, la Russie, l'Ukraine et le Camp occidental tend à se déplacer diplomatiquement vers le Grand Sud, l'Afrique notamment, et que, de ce fait, le terrain médiatique devient jour après jour un espace stratégique sur lequel les belligérants s'affrontent, comme nous ne cessons de l'écrire, à fleurets plus ou moins démouçetés. Nous en avons nous-mêmes la preuve et en subissons les effets chaque jour qui passe alors même que nous avons précisé de façon claire et à de hauts niveaux diplomatiques que nous ne nous laisserons manipuler en aucun cas par l'un ou l'autre de ces camps.

Que l'Afrique en général et le Bassin du Congo en particulier redeviennent des cibles prioritaires pour les Grands de ce temps, sur le terrain médiatique comme sur le terrain économique, n'a rien de surprenant ni d'ailleurs de choquant étant donnée la place croissante que le continent occupe sur le plan stratégique mondial. Mais que ces mêmes Grands tentent d'attirer dans leur camp cette vaste partie du globe terrestre pour renforcer leur position dans les conflits en cours ou en préparation est une erreur historique qui pourrait bien leur coûter cher à brève échéance pour la simple raison que cette action rappelle le passé douloureux de la colonisation. Un temps certes révolu, mais dont les blessures demeurent

fortes comme viennent de le démontrer la venue du roi des Belges en République démocratique du Congo et du président français Emmanuel Macron au Cameroun.

Pour dire les choses de façon encore plus claire, les colonnes de nos deux quotidiens sont ouvertes à celles et ceux qui veulent contribuer de façon objective et positive aux avancées de ce début de millénaire; elles sont en revanche fermées à celles et ceux qui veulent mettre le monde médiatique au service de leurs ambitions. Une logique en parfait accord avec le principe de l'objectivité qui gouverne notre métier de journalistes.

Jean-Paul Pigasse